



DÉCLARATION COMMUNE

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ET

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT DE BAVIÈRE

À l'invitation du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le ministre-président bavarois, M. Günther Beckstein, effectue une visite officielle au Québec, du 7 au 8 mai 2008.

Le ministre-président bavarois transmet à la population québécoise les salutations et les félicitations du gouvernement et de la population de la Bavière à l'occasion du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain en 1608. Il rend hommage aux accomplissements de la population de Québec depuis la fondation de la Ville et à l'identité culturelle singulière du Québec.

Le premier ministre du Québec remercie le ministre-président de Bavière des contributions culturelles de la Bavière aux festivités du 400^e anniversaire de la ville de Québec. M. Jean Charest évoque l'expérience commune du concert de l'Orchestre Québec – Bavière au sein duquel de jeunes musiciens, tant québécois que bavarois, se sont unis pour rendre un hommage au présent et au passé musical du Québec et de la Bavière.

En ce jour de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les deux chefs de gouvernement expriment leur engagement profond pour la paix, la liberté, la démocratie et la prospérité. Ils sont convaincus que l'étroite coopération entre le Québec et la Bavière contribue au renforcement des liens de confiance et d'amitié entre les deux côtés de l'Atlantique.

Les deux chefs de gouvernement soulignent les ressemblances entre le Québec et la Bavière tant au niveau de leurs valeurs, de leur mode de développement économique, scientifique et technologique, que dans leur conception de l'identité culturelle. Cette similitude, au-delà des barrières linguistiques, a mené à une compréhension mutuelle profonde et à une coopération soutenue entre les deux États. De solides liens d'amitié se sont noués entre les Québécois et les Bavarois.

Les deux chefs de gouvernement rappellent la signature du premier procès-verbal de coopération entre le Québec et la Bavière par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le ministre-président de la Bavière, M. Max Streibl, en 1989, qui constitue la pierre angulaire d'une relation privilégiée entre les deux États. Ils constatent avec satisfaction que depuis lors, tous les gouvernements du Québec et de la Bavière ont, dans le même esprit, contribué à consolider ce cadre de coopération institutionnelle.

Les deux chefs de gouvernement rappellent les faits marquants de la coopération engagée entre les deux États depuis près de vingt ans :

- les visites fréquentes, de part et d'autre, de membres du gouvernement et de députés qui ont permis une meilleure connaissance mutuelle des sociétés et des cultures et qui ont favorisé la coopération entre les deux gouvernements;
- la mise en place, en 1993, d'un groupe de travail conjoint qui coordonne la mise en œuvre des projets de coopération;
- l'ouverture d'une Représentation du Québec à Munich, en 1997, et d'une Représentation de l'État de Bavière à Montréal, en 1999, ainsi que le rehaussement de la représentation du Québec à Munich au statut de Délégation générale en 2006;
- la création d'un poste pour la coopération scientifique auprès de l'Alliance bavaroise pour la Recherche, assurant un accès au réseau de la science et de la recherche en Bavière;
- l'importance accrue accordée à la coopération avec l'Allemagne et, notamment avec la Bavière, dans la politique internationale du Québec adoptée en 2006;
- la mise en oeuvre d'au moins 350 projets dans le cadre de la coopération institutionnelle depuis 1989.

Le ministre-président bavarois souligne la contribution du premier ministre du Québec aux relations Québec – Bavière et le félicite à nouveau pour l'obtention de l'Ordre du mérite de Bavière en 2007.

Les deux chefs de gouvernement tiennent à rendre hommage à tous les parlementaires québécois et bavarois qui ont participé à la coopération entre l'Assemblée nationale du Québec et le Landtag bavarois, notamment depuis la création de la Commission parlementaire mixte Québec – Bavière en 2002. Cette coopération entre les deux institutions parlementaires de nos deux États assure une solide base de coopération à long terme. La visite imminente de la délégation parlementaire dirigée par le président du Landtag, dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec, témoigne du dynamisme de cette relation.

Les deux chefs de gouvernement se réjouissent de l'étroite collaboration entre le Québec et la Bavière au sein de la Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires qui réunit le Québec, la Bavière, la Haute-Autriche, le Shandong, São Paulo, le Cap occidental, et bientôt l'État de la Georgie.

Approfondissement des relations bilatérales

Prenant acte des résultats positifs et des retombées bénéfiques de cette coopération pour les populations du Québec et de la Bavière, le premier ministre du Québec et le ministre-président de la Bavière réitèrent leur volonté de poursuivre le développement des relations entre le Québec et la Bavière dans l'ensemble des domaines de leur compétence.

Dans le domaine de la politique et de l'administration publique, MM. Charest et Beckstein entendent :

- établir un dialogue sur les relations transatlantiques;

- poursuivre le dialogue sur le fédéralisme au Canada et en Allemagne; et
- promouvoir la collaboration entre les organisations policières et administratives du Québec et de la Bavière, en ce qui a trait notamment à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Dans les domaines économique, scientifique et technologique, les chefs de gouvernement conviennent de retenir les secteurs prioritaires suivants :

- l'aéronautique et l'aérospatial;
- l'optique et la photonique;
- le développement des nouveaux matériaux, des textiles techniques et de la nanotechnologie;
- la biotechnologie et les sciences de la vie;
- la santé, plus particulièrement les neurosciences, l'alimentation et les techniques médicales;
- l'énergie et l'environnement, plus spécialement les changements climatiques, le développement durable et les technologies environnementales;
- les nouvelles technologies de l'information.

Afin d'approfondir les échanges économiques et scientifiques, le ministre délégué de l'Économie et de la Technologie de l'État de Bavière, M. Markus Sackmann, dirigera une délégation d'experts de l'aérospatiale, de l'aéronautique et de l'industrie des TIC à Montréal, en juin 2008.

Dans les domaines de l'éducation, de la culture, des médias, de la société et de la jeunesse, le premier ministre et le ministre-président privilégient les actions suivantes :

- le renouvellement du programme de bourses;
- la mobilité des étudiants, de part et d'autre, et les échanges d'étudiants et de professeurs permettant de se familiariser avec une langue et une culture étrangères;
- le développement de stages de perfectionnement pour la formation continue des professeurs québécois de langue allemande et des professeurs bavarois de langue française;
- la diffusion d'information sur les programmes d'études universitaires et de sciences appliquées au Québec et en Bavière;
- la réalisation de projets afin d'encourager la mobilité des étudiants et des enseignants ainsi que l'échange de pratique dans les domaines de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur;
- les échanges culturels en arts de la scène (musique, théâtre, danse), cinéma, littérature, arts visuels, résidences d'artistes, muséologie et médias;
- la formation de la relève, particulièrement dans le domaine cinématographique;

- le soutien à une présence accrue lors de festivals, d'événements culturels et de rencontres internationales;
- l'augmentation de l'offre d'information sur les échanges de jeunes et de jeunes professionnels entre le Québec et la Bavière.

Pour assurer la mise en œuvre des projets de coopération découlant de ces orientations, le groupe de travail Québec-Bavière tiendra sa dixième Rencontre à la fin de 2008 à Munich.

Une coopération plus étroite dans le réseau multilatéral des régions partenaires

Les deux chefs de gouvernement rappellent les rencontres des chefs de gouvernement des régions partenaires, en 2002 à Munich, en 2004 à Québec, et en 2006 à Linz. Ils saluent la poursuite des rencontres à l'invitation du gouverneur du Shandong à l'été 2008 et du gouverneur du Cap occidental à l'été 2010. Ils soulignent la nécessité d'un dialogue ouvert des régions réunies sur des questions d'avenir communes.

Les deux chefs de gouvernement se réjouissent du dynamisme des régions partenaires. Les gouvernements du Québec, de la Bavière, de la Haute-Autriche, du Shandong, de São Paulo et du Cap occidental représentent ensemble plus de 150 millions de personnes vivant sur quatre continents. Les échanges portent sur les pratiques dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, préoccupations communes à tous les gouvernements.

Les chefs de gouvernement se réjouissent de l'adhésion de l'État de la Georgie à la conférence des régions partenaires et de la participation du gouverneur de cet État à la prochaine conférence.

Établissement d'un dialogue sur un partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne

Les deux chefs de gouvernement saluent les résultats du Sommet Canada - Union européenne, tenu sous la présidence de l'Allemagne, à Berlin, en juin 2007, qui a contribué à amorcer un nouveau dialogue sur un partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Ils soulignent l'importance de ce projet qui permettra au Québec et à la Bavière de bénéficier de complémentarité économique, d'avantages compétitifs, d'un nouvel espace économique, de mobilité de main-d'œuvre et de diversité culturelle.

Le ministre-président bavarois félicite le premier ministre du Québec de son rôle actif au sein du Canada comme promoteur d'un partenariat élargi avec l'Europe.

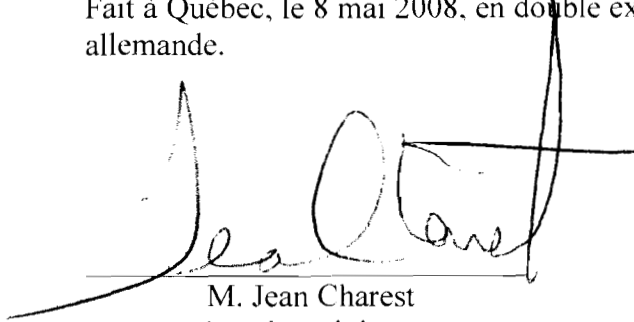
Le premier ministre du Québec félicite la Bavière et l'Allemagne de leur contribution au développement des relations transatlantiques, notamment au moment où l'Allemagne assumait la présidence de l'Union européenne.

Le ministre-président de Bavière souligne pour sa part l'importance de la coopération économique transatlantique pour le développement futur de la Bavière et confirme qu'il interviendra au sein de l'Union européenne en faveur de l'approfondissement du partenariat avec le Canada.

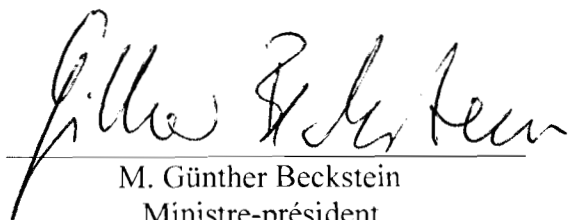
Les deux chefs de gouvernement espèrent que, lors du prochain sommet Canada – Union européenne, à l'automne 2008, soit annoncé le début des négociations en vue d'un accord de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne.

Les chefs de gouvernement conviennent d'établir un dialogue sur l'évolution d'un éventuel accord de partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne. Ils encouragent les experts au sein de leur administration respective à échanger leurs idées et invitent les associations économiques des deux régions à participer aux discussions.

Fait à Québec, le 8 mai 2008, en double exemplaire, en langue française et en langue allemande.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke and a vertical stroke.

M. Jean Charest
Premier ministre
du Québec

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Günther Beckstein' in a cursive script.

M. Günther Beckstein
Ministre-président
bavarois